



D.A.

Nous soussignés :

Denis Perret, professeur d'éducation physique,  
1, avenue des Glotanes à Lassin (Rhône), présidente,

Jeanne Côté, 5 avenue des Glotanes à Lassin  
(Rhône), secrétaire,

Madeline Zivillier, Le Vid, chemin de Belgique,  
à Lassin (Rhône), trésorière,

de la Société "Le Cran" ayant pour but de  
développer, par des cours réguliers d'éducation physique  
et sportive, les forces physiques et morales des jeunes  
filles, de les intéresser par des jeux sportifs, tels que  
tennis, basket-ball, etc... et de préparer ainsi au pays  
des femmes vaillantes et énergiques, et dont le siège est à

A nous l'honneur de remettre entre les mains  
de Monsieur le Préfet les statuts en double exemplaire de  
notre association, conformément à l'article 5 de la loi  
du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

à Lassin, le quatre juin mil neuf cent  
trente-huit.

Trésorière  
M. Zivillier

Présidente

D. Perret

La secrétaire

Côté